



UNSA-Infos - Numéro 530 - 28 septembre 2010

<http://www.unsa.org/>

**La retraite, c'est l'affaire de tous !**

**Syndiqués,**

**Sympathisants,**

**Salariés,**

**Amis,**

**Famille...**

**Un rendez-vous :**

**Tous en manifestation le 2 octobre !**

**Le 2 octobre, j'y serai !**

## Retraites

### L'UNSA pour une large mobilisation le samedi 2 octobre

Sur les retraites, le gouvernement et le Président de la République ne veulent pas céder sur le fond. Nous non plus.

Le 9 septembre, sept secrétaires généraux et présidents, représentant les organisations membres de l'intersyndicale, dont l'UNSA, le leur ont fait savoir par écrit.

Le 15 septembre, lors du vote du projet de loi à l'Assemblée Nationale, nous avons organisé des rassemblements partout en France.

A l'UNSA, nous redisons avec force qu'une réforme des retraites est nécessaire. Nous redisons avec force que, si nous devons toutes et tous faire des efforts, encore faut-il que ceux-ci soient équitablement partagés ; c'est pourquoi nous n'acceptons pas que, dans la réforme présentée par le gouvernement, les efforts soient quasi-exclusivement demandés aux salariés sous la forme de mesures d'âge.

Pour le gouvernement, les chiffres sont cruels. Sur 45 milliards d'euros de besoin annuel de financement à l'horizon 2018, les hauts revenus apportent seulement 600 millions d'euros et les revenus du capital 1 milliard trois cents millions.

Où est la réforme juste tant vantée par le gouvernement ? Et que dire de celles (les femmes sont nombreuses dans ce cas) et de ceux qui subissent des carrières hachées et discontinues, qui alternent temps de travail et temps de chômage ou petits boulots ? Obligés de partir à 67 ans, quel sera le montant de leur retraite ?

Sans parler de la façon dont est traitée la question de la pénibilité ; et sur ce point, les légers infléchissements que le Président de la République a été obligé d'apporter au texte après la journée de mobilisation syndicale du mardi 7 septembre, n'y changent rien.

Après la journée du 7 septembre, ce n'est pas révéler un secret que de dire qu'il y eut, sur la question des modalités d'action, un débat dans l'intersyndicale qui s'est réunie le 8 septembre et que des avis divergents se sont exprimés.

Même si la journée du 23 fut un succès, l'UNSA a toujours été favorable à une grande mobilisation un samedi afin de permettre à toutes celles et à tous ceux qui, de fait, ne peuvent pas ou ne peuvent plus faire grève - et je pense aux millions de salariés des petites et moyennes entreprises- de rejoindre le mouvement.

L'intersyndicale qui s'est réunie ce 24 septembre a retenu notre proposition. Ce sera donc le samedi 2 octobre suivi d'une nouvelle journée de grèves et de manifestations le 12 octobre.

Pour l'UNSA, c'est en élargissant la mobilisation que nous pourrons faire reculer le gouvernement. Toutes et tous mobilisés le 2 octobre.

A Bagnolet, le 24 septembre 2010

### **Manifestation du 2 octobre en Ile de France**

13 heures 30 : rendez-vous des manifestants UNSA, place de la République, angle Bd du Temple.

14 heures 30 : départ de la manifestation.

#### **Parcours de la manifestation**

République, Bastille, Nation.

#### **Ordre du placement à l'intérieur du défilé :**

1 - Solidaires, Bd du Temple, hauteur rue Timbaud 2 - UNSA, Place la République, angle Bd du Temple  
3 - FSU, Place de la République 4 - CFTC, place de la République 5 - CGT, place de la République 6 - CGC, Place de la République 7 - CFDT, Place de la République 8 - FO, Place de la République 9 - Autres, Place de la République.

## **Communiqué commun**

### **CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA**

Les organisations syndicales considèrent que la journée nationale d'action du 23 septembre 2010 est un franc succès. Les salariés du public et du privé, en participant massivement à cette 2ème journée de grèves et de manifestations du mois de septembre, ont réaffirmé leur détermination à ne pas accepter une réforme injuste et inefficace.

La journée d'hier a été marquée par l'engagement de nouveaux salariés du privé, notamment des PME mais aussi par la présence de plus de jeunes et de femmes. Cette vaste mobilisation s'accompagne d'un large soutien de la population qui refuse le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans ainsi que celui de 65 à 67 ans pour toucher une retraite à taux plein. Quoi qu'en dise le gouvernement, la démobilisation suite au vote à l'Assemblée nationale, n'a pas eu lieu.

C'est bien l'exigence d'un véritable débat et l'examen d'autres alternatives au projet de loi qui s'expriment plus fortement.

Les organisations syndicales mettent en garde le gouvernement sur les conséquences que provoquerait l'ignorance de la colère qui s'exprime profondément.

Les organisations syndicales réaffirment leur totale détermination. Elles confirment les termes de leur lettre ouverte unitaire au Président de la République et aux parlementaires, notamment : « le vote de ce projet dans sa logique actuelle n'est pas d'actualité ».

Elles invitent leurs organisations à poursuivre ensemble, à tous les niveaux, la mobilisation unitaire par des initiatives dans les territoires et les entreprises en interpellant les sénateurs et en utilisant (pétitions, tracts...) très largement cette lettre ouverte.

Sachant que le texte de loi sera à l'examen du Sénat à partir du 5 octobre et que la procédure parlementaire pourrait se poursuivre jusqu'au 20 octobre, elles décident :

**- D'une grande journée de rassemblements et de manifestations dans le pays le samedi 2 octobre** pour conforter la mobilisation et permettre l'engagement de nouveaux salariés dans l'action.

**- De faire du mardi 12 octobre une nouvelle journée massive de grèves et de manifestations pendant le débat au Sénat.** Cette journée trouvera toute sa place pour amplifier la mobilisation dans le cas où les parlementaires ne prendraient pas en compte ce qui s'est exprimé dans l'action et si le gouvernement restait intransigeant. Le gouvernement porterait l'entière responsabilité des suites que les salariés et leurs organisations entendront donner au 12 octobre.

Plusieurs organisations participeront à la journée de manifestation européenne du 29 septembre pour s'opposer aux plans de rigueur en Europe. Elle donnera l'occasion à des milliers de salariés français de porter leurs revendications, notamment sur la retraite, à Bruxelles et partout en France.

Les organisations syndicales se reverront le 4 octobre et analyseront la situation.

Le 24 septembre 2010

### **Projet de loi « immigration, intégration, nationalité »**

#### **débatu, à l'assemblée nationale, à partir du 28 septembre**

Après sa discussion, en commission des lois le 15 septembre dernier, le projet de loi « immigration, intégration et nationalité », sera débattu par l'Assemblée nationale à partir du 28 septembre. Cette sixième loi depuis 2002 est porteuse de danger pour les libertés et le respect des droits des étrangers. Ce projet de loi se veut la transposition en droit national de trois directives européennes.

Il prévoit notamment :

- de retarder la possibilité pour un étranger en situation d'éloignement de saisir le juge des libertés et de la détention à 5 jours au lieu de 48h auparavant,
- l'allongement du délai de rétention à 45 jours au lieu de 32 jours actuellement,
- l'impossibilité pour le juge d'appel de contrôler la régularité de la procédure,
- et la création de la « zone d'attente permanente » où tout lieu d'arrivée des étrangers sur le territoire sera qualifié de zone d'attente.

Dans un avis adopté le 5 juillet 2010, la CNCDH, dont l'UNSA est membre, rappelle que les règles communautaires ne doivent pas servir d'alibi à une politique migratoire restrictive qui contrarie l'engagement international de la France de rendre effective la possibilité reconnue à chacun de quitter son pays et ce d'autant que la directive «retour» qui définit des normes et procédures communes aux États membres prend

soin de préserver la liberté des États membres de maintenir des dispositions du droit national « plus favorables » pourvu qu'elles soient compatibles avec la directive.

L'UNSA considère que ce projet de loi sur l'immigration, l'intégration et la nationalité ne se borne pas à transposer les directives communautaires dans ce domaine, mais contribue à la précarisation juridique et sociale des étrangers tout en banalisant la privation de liberté comme instrument de contrôle et de gestion des flux migratoires. La philosophie globale de l'approche de ce projet de loi constitue avant tout un aveu d'échec des politiques antérieures essentiellement répressives. Pour l'UNSA, il est temps de sortir de l'hypocrisie et de l'instrumentalisation autour de ce sujet et qu'un véritable débat public, serein et responsable, puisse enfin avoir lieu sur ces questions.

### **Emploi : ça patine**

Sur le front du chômage, pas d'amélioration en vue. Le gouvernement a beau tourner les chiffres dans tous les sens, la situation de l'emploi ne s'améliore pas. Le détricotage des 35 heures, la remise en cause de la retraite à 60 ans, le bouclier fiscal devaient créer de l'emploi ; or les chiffres du chômage démontrent qu'il n'en est rien.

Au contraire, la situation de l'emploi se dégrade régulièrement pour atteindre, à la rentrée, le problématique chiffre de cinq millions de personnes sans emploi.

Il est impératif de changer de politique, ce sera le message porté à la manifestation du 29 septembre à Bruxelles par l'UNSA.

# **Manifestation européenne à Bruxelles et en France**

**29 septembre 2010 : Journée d'action européenne**

***Non à l'austérité, priorité à l'emploi et la croissance !***

La crise est lourde de conséquences pour les salariés européens : plus de 23 millions de chômeurs en Europe, des millions de citoyens européens précarisés et fragilisés dans leurs conditions de vie et de travail.

Les réponses apportées aujourd'hui par les gouvernements des États membres, en accord avec les autorités européennes, visent à adopter des mesures d'austérité qui vont affecter la solidarité sociale, renforcer la pauvreté et les inégalités, compromettre la croissance et donc l'emploi.

Pour marquer leur opposition à ces choix et exiger de l'Union européenne et des États membres d'engager des politiques donnant la priorité à l'emploi et à la croissance, la Confédération européenne des syndicats (CES) organise une journée d'action européenne le 29 septembre 2010 avec un point fort, l'euro-manifestation à Bruxelles.

Les organisations syndicales françaises affiliées à la CES, CFDT, CFTC, CGT et UNSA sont partie prenante de cette journée. En continuité avec l'action qu'elles mènent en commun au plan national depuis décembre 2008, elles appellent les salariés à se mobiliser le 29 septembre et à participer à la manifestation de Bruxelles et aux manifestations organisées en France pour revendiquer :

- des politiques favorisant l'emploi, en particulier le développement de la formation et de la qualification des salariés, des mesures favorisant l'embauche des jeunes, la lutte contre la précarité et contre les discriminations à l'embauche ;
- des politiques coordonnées au plan européen pour favoriser une croissance durable : instauration d'une taxe sur les transactions financières, développement de politiques industrielles durables et dynamiques prenant en compte les impératifs écologiques, renforcement des moyens de coordination et de transparence fiscale pour éviter le dumping social en Europe.